

Radios rurales en Afrique noire : ambition pour une éducation au développement durable

Blé Raoul Germain
Université de Cocody-Abidjan

Résumé : En Afrique noire, la déforestation massive et incontrôlée détruit une grande diversité biologique et environnementale. Dans plusieurs pays, les forêts et les (sous) sols surexploités par les industries occidentales, avec la complicité et l'irresponsabilité des dirigeants locaux, se désertifient au détriment des paysans qui n'ont pratiquement plus de (bonnes) terres cultivables pour se nourrir. Dans ce contexte, la radio rurale offre de vraies solutions environnementales et sociales. Elle peut ouvrir de grandes perspectives économiques de développement, pourvu que soient pris en compte les impacts qu'elle génère tant au niveau culturel, économique, que social et environnemental. Pour réussir l'éducation au développement durable, il ne s'agit plus pour les populations de posséder un poste de transistor mais d'en maîtriser son fonctionnement. C'est une exigence qui aura l'avantage de promouvoir l'appropriation des connaissances par les populations concernées.

Mots-clés : radio rurale, éducation, culture, environnement, développement durable, éducation au développement durable.

Introduction

La problématique du développement a connu, au cours de ces vingt-cinq dernières années, une dimension considérable, tant par le nombre des pays africains concernés que par l'ampleur des populations qui attendent une amélioration de leur vie et le respect de leur dignité. Les perspectives de leur émancipation et de leur participation citoyenne aux prises de décisions, en l'absence de bouleversements politiques et économiques imprévisibles, sont considérables. Les effets qui découlent de cette prise de conscience doivent être envisagés dans une optique dynamique car les médias d'Etat (radio et télévision) en Afrique au sud du Sahara sont comptables, notamment, d'une certaine banalisation des mœurs et des coutumes, et du développement d'un mépris de tout ce qui est <villageois> alors qu'ils sont censés véhiculer des programmes de

transformations sociales pour toutes les populations. Du coup, ils ont raté leurs missions de service public à destination de toutes les couches sociales puisqu'ils n'ont qu'un contenu bien calibré en faveur des populations citadines.

Pourtant, la radiodiffusion aurait pu être, dans nos sociétés de tradition orale, un moyen essentiel de sensibilisation, d'éducation et d'information. C'est pourquoi, il est intéressant de s'interroger sur le devenir de ce média dont l'influence est d'autant plus considérable que s'enracine de plus en plus dans la mentalité de beaucoup d'Africains, la volonté de participer à la vie de leurs pays. La démocratisation est-elle possible si les contenus véhiculés par la radio ne répondent pas aux préoccupations des populations, d'une part, et si, d'autre part, ce média ne leur donne pas la parole?

Il faut rappeler que les politiques de décentralisation en matière de communication aux fins de développement en Afrique noire ont donné lieu à une multiplication des moyens d'expression car au début des années 1990, la démocratie étant à la mode, avec son lot de multipartisme, elle a favorisé ce paysage médiatique pluriel. Le Mali fut le précurseur en la matière car par dérogation présidentielle en 1988, Radio Kayes vit le jour le 1^{er} août de la même année, grâce à la coopération italienne, ouvrant ainsi la voie. Ailleurs, des radios furent créées fin 1991 au Burkina Faso, avec Radio Horizon FM, au Togo en novembre 1992 avec Radio Liberté. La Côte d'Ivoire en 1994 et le Sénégal en 1996, bien que ce pays ait connu en 1968 l'expérience de Disoo, une radio éducative rurale, vont connaître une explosion de radios de proximité. Par la suite, tous les pays francophones vont s'y mettre.

Au Mali, début 1998, 93 radios privées diffusent officiellement en FM, à travers le pays, dont une quinzaine sur la seule capitale. A côté de ce pays très en pointe, on remarque le Burkina-Faso et le Ghana qui ont autorisé depuis quelques années respectivement une vingtaine et une douzaine de stations privées. L'ouverture se poursuit : le Benin après avoir tergiversé durant plusieurs années, vient, fin 1997, d'autoriser une dizaine de stations privées à émettre. Enfin la Côte d'Ivoire annonce l'autorisation de 52 radios à travers le pays... (Pascal Berqué 1998 :64).

C'est donc dans ce contexte que sont nées la plupart des radios de proximité dont les appellations varient d'un pays à l'autre. Nous avons ainsi recensé une multitude de façons de les nommer pour tenter de bien marquer leur diversité :

- Type 1 : les radios communales financées par et sous la tutelle des mairies ;
- Type 2 : les radios locales privées attribuées à des particuliers ;

- Type 3 : les radios confessionnelles accordées aux groupements religieux qui en ont fait la demande. Par exemple, en Côte d'Ivoire, on compte Radio Espoir (catholique), El Bayane (islamique), Fréquence-Vie (pour les protestants) ;
- Type 4 : les radios-écoles intégrées aux instituts de formation aux métiers de journalisme et à certains départements des sciences de l'information et de la communication dans les universités ;
- Type 5 : les radios commerciales autorisées à faire la publicité et en contrepartie, elles doivent payer à l'Etat des taxes élevées;
- Type 6 : les radios associatives attribuées aux ONG ou à tout groupement à but non lucratif ;
- Type 7 : les radios régionales financées la plupart par les conseils généraux ;
- Type 8 : les radios rurales destinées spécifiquement aux paysans, aux agriculteurs et aux acteurs des communautés rurales.

Cette liste n'est pas exhaustive. Cependant, elles ont en commun au moins quatre choses : une politique de proximité, se démarquant ainsi des médias d'Etat, arrogants, trop distants des préoccupations de certaines catégories sociales, et propagandistes à la solde des pouvoirs en place. Les proximités culturelle, sociale, spatiale, etc. impliquent une relation étroite entre les membres d'une même collectivité et leur donnent la possibilité de construire des expériences communes, de mutualiser des réflexions sur la vie de la communauté et de s'entraider. On peut avancer que la proximité développe un sentiment d'appartenance qui repose sur la reconnaissance de l'Autre. Ces radios diffusent également des programmes, en langues nationales, qui font l'effort de se rapprocher des réalités de leurs auditeurs auxquels, elles donnent la parole. Enfin, elles utilisent pour son fonctionnement les compétences de personnes presque bénévoles.

Dans le cadre de cette étude, nous avons choisi de nous intéresser à la radio rurale, celle qui est basée dans le <vrai pays> au sens de Thomas Sankara (qui a dirigé dignement le Burkina Faso d'août 1983 à octobre 1987) qui désignait ainsi les zones rurales où sont pratiquées dignement et conservées les valeurs authentiques du continent africain au sud du Sahara, parce qu'elle dispose d'un potentiel réel en termes de communication sociale. Dans ce sens, écoutons Eugénie Aw (1993 :181) du centre d'études des sciences et techniques de l'information (CESTI) de l'Université de Dakar :

d'un pays à l'autre, les objectifs qui lui sont dévolus sont pratiquement identiques...Elle vise l'accroissement de la production et de la productivité agricoles par le développement du savoir-faire, l'organisation du dialogue entre les paysans et les pouvoirs publics et entre les paysans eux-mêmes et la valorisation du patrimoine culturel et du savoir local.

Les radios rurales ont donc des implications considérables sur la construction des problématiques du développement car elles contribuent à modifier la perception du champ médiatique. Elles apparaissent en effet, à la fois comme moyen et lieu d'expression des jeux d'acteurs, comme un environnement souple soumis aux stratégies et aux enjeux d'un idéal égalitaire qui commande désormais les Etats africains à s'intéresser aussi, de plus en plus, aux zones rurales pourvoyeuses des denrées alimentaires et des productions agricoles d'exportation, donc de richesses mais dont les principaux acteurs sont encore peu ou pas du tout considérés.

La présente étude est construite à partir d'une prise de conscience quant aux solutions pour un meilleur devenir des populations aussi bien urbaines que rurales. Il repose sur la dimension contextuelle de l'animation journalistique tout en cherchant à souligner les conséquences qui peuvent en résulter. C'est pourquoi, bien que nous nous intéressions aux radios de proximité, nous refusons de réduire le «rural» à une simple question d'échelle et notre démarche ne s'attache point à l'opposer à urbain ni à national parce qu'en matière de développement, tous les médias sont complémentaires. Il ne s'agit pas vraiment d'une démission politique des Etats mais d'une ignorance de leur part qu'ils essaient de corriger aujourd'hui en octroyant de plus en plus de fréquences en faveur des régions éloignées des villes-capitales. Au contraire, ces modalités d'introduction des radios rurales donnent le sentiment d'un terrain encore vierge où les notions de développement et d'éducation commencent à avoir un véritable contenu. Ce qui est en jeu ici, c'est à la fois les perspectives qu'elles engendrent et la marque de la rupture avec un ordre ancien (radio nationale en français, langue officielle, et des émissions conçues uniquement pour les citadins) qu'elles supposent. Elles tentent ainsi progressivement de briser le dogme de l'uniformité en donnant la parole aux individus pour qu'ils s'expriment sur leurs problèmes et se prennent eux-mêmes en charge. De ce point de vue, elles sont des outils appropriés pour appuyer les projets de développement en Afrique noire, car il n'est plus question de perdre du temps compte tenu de l'urgence parce que tout y est priorité.

1. A la recherche d'une problématique

L'Afrique noire a connu, en vingt ans, un apprentissage de la démocratie, sortant ainsi de l'embrigadement des partis uniques et des médias d'Etat. Mais ce processus progressif du changement social ne peut suffire à cacher les réalités qui attestent de la vie de près d'un milliard de personnes. Des dérives s'exercent sur les ressources naturelles (eau, air et sols) qui deviennent dangereuses aussi bien pour la vie humaine que végétale. La déforestation massive et incontrôlée se fait au détriment d'une grande diversité biologique. Dans certains pays, les sols surexploités se

désertifient alors que dans d'autres, comme la Côte d'Ivoire, l'hévéaculture (aux mains de riches cadres déjà fortunés) occupe un espace considérable qui ne laisse plus de terres aux paysans pour cultiver le riz, le maïs, le manioc, la banane, l'igname, pour se nourrir. D'ailleurs, le spectre de la faim est présent dans la mémoire collective des populations.

On peut facilement avancer que l'Afrique noire n'est pas une terre comme les autres parce qu'enracinée dans un paradoxe qui fait penser à la «sorcellerie» dont sont friands les Africains, car riche de toutes les ressources naturelles, elle abrite les pays les plus pauvres au monde. Comme les sorciers, auxquels on a prêté toutes les forces mystiques mais, qui n'ont jamais rien inventé, même pas une simple machette, les pays africains possèdent toutes les richesses du monde mais ses populations croupissent dans la misère. De ce fait, l'Afrique est devenue, malgré elle, à la fois un paradigme et un épïcêtre. Paradigme, au sens où ce continent est devenu un laboratoire pour les experts lors de toutes les conférences internationales. Epïcêtre par son histoire millénaire, mais également pour les richesses de son sous-sol, convoitées par toutes les puissances du monde. De même, son actualité, continuellement au centre de toutes les problématiques contemporaines, en fait un continent stratégiquement indispensable et incontournable où convergent une multitude d'enjeux internationaux. Sur le plan du développement durable, à l'instar des autres, ce continent est toujours en proie à de nombreuses menaces économiques, environnementales, sociales, financiers, culturelles, etc.

Les dirigeants africains n'accordent aucun intérêt à ce problème majeur si bien que le parc forestier et les sous-sols sont dévastés, au détriment des populations locales pour fournir des matières premières aux industries occidentales car dans l'idée de mondialisation, il y a, plus ou moins, implicitement, l'intention de servir les intérêts du Nord, en identifiant l'Afrique au Sud du Sahara comme « le champ des possibles gratuits ». Sur le plan économique, à l'idéal universel du développement, se substitue une politique sélective consistant à ne s'intéresser qu'aux pays africains qui ont des ressources naturelles. D'un point de vue politique, les dirigeants occidentaux sont complaisants avec les dictateurs qui leur fournissent des ressources énergétiques dont ils ont besoin.

Pourtant, chez les Européens et les Américains du nord, on parle constamment d'écologie mais nous devons comprendre que ce qui est inacceptable chez eux, comme la dégradation de l'environnement, du sous-sol, la contrainte totalitaire, la corruption, etc, devient légitime en « Afrique-poubelle » du fait de l'inconscience des dirigeants. La course aux ressources énergétiques est à la base de nombreux conflits de l'époque moderne. La diminution des réserves d'énergies fossiles en fait une denrée de plus en plus rare qui attise bien des convoitises. Par exemple, aujourd'hui, l'essence constitue l'élément fondamental des relations internationales. Dans ce continent, la question du développement durable est particulièrement prégnante. C'est pourquoi, l'éducation apparaît

comme primordiale car les pays, faute d'économies fortes sont toujours pauvres et dépendants des dettes et des « aides » extérieures. Paralysés par l'incompétence et l'insouciance de leurs dirigeants, ils sont loin d'acquérir la maturité susceptible d'entraîner leur bien-être et leur émancipation si bien que leur autonomie politique et leur indépendance économique sont mal engagées, comme pour confirmer la thèse de René Dumont (*l'Afrique est mal partie* 1962).

Ces pays se caractérisent par le « mal-développement » et non par le « sous-développement », concept, à notre avis, discutable car le Cameroun, le Nigéria, la Tanzanie, le Gabon, la Côte d'Ivoire, le Congo-Brazzaville, la Guinée Conakry, le Kenya, la république du Congo, le Ghana, etc ne sont pas pauvres mais plus tôt mal gouvernés parce qu'ils disposent de ressources naturelles considérables que tous les pays occidentaux et asiatiques leur envient. En outre, lorsqu'ils mobilisent quelques gains importants à la faveur des ventes des produits d'exportation, leurs dirigeants ne perçoivent pas la nécessité de créer des infrastructures indispensables. Ces sommes colossales sont gaspillées dans des fêtes mondaines, à l'entretien des forces armées, ou à embellir les capitales, ou leurs villages d'origine, à l'instar de Yamoussoukro avec Félix Houphouët-Boigny, en Côte d'Ivoire, de Gbadolité au Zaïre (Mobutu Sesse Seko), Pya au Togo (Eyadema Gnassingbé), Mvomeka'a au Cameroun (Paul Biya), Ziniaré au Burkina Faso (Blaise Compaoré), Oyo au Congo Brazzaville (Denis Sassou Nguesso), etc. Alors que les salaires des fonctionnaires ne sont pas payés, des sommes énormes sont englouties pour transformer ces villages en sous-préfectures. Au Gabon, Bernard Bongo a poussé le ridicule à son comble en transformant son petit village en préfecture mais comme le ridicule ne tue pas, il l'a fait baptiser Bongoville.

Si rapidement que ces pays veulent se développer, ils ne peuvent sortir que lentement de leur état actuel pour s'inscrire dans une étape considérée comme meilleure. Il ne s'agit plus de continuer de copier naïvement les modèles occidentaux mais tout autant, et peut-être plus, d'accéder à une démocratie qui se fonde désormais sur des projets de développement réfléchis et pertinents pour les besoins spécifiques des populations. Malheureusement, les enseignants-chercheurs africains qui devraient apporter leurs contributions par des réflexions hautement muries n'ont ni salaires motivants, ni même des conditions de travail pour constituer des groupes de recherches en faveur du développement.

Dans le cadre de cette étude, nous inscrivons ici la question de l'éducation par rapport au développement durable car depuis 2000 jusqu'aujourd'hui, le Programme Alimentaire Mondial (PAM) annonce que plus de trente huit millions d'Africains risquent de subir la famine pendant que des zones forestières considérables sont dévastées au sud du Sahara, en faveur des produits d'exportation (café, cacao, hévéa, coton) pour le bonheur et le bien-être des occidentaux.

A cela s'ajoutent d'autres raisons qui entraînent la famine et la misère sur ce continent, à savoir :

- la sécheresse et autres conditions défavorables qui concernent certains pays comme le Sénégal, la Mauritanie et d'autres enclavés comme le Niger, le Mali, le Burkina Faso, le Tchad, la République centrafricaine, etc ;
- les conflits armés et les agitations politiques déstabilisent les populations qui abandonnent leurs terres pour s'aventurer dans un exil incertain, comme c'est le cas aujourd'hui en Côte d'Ivoire et hier au Libéria ;
- le fort taux d'analphabétisme des populations, notamment dans les zones rurales ;
- la mal ou la non utilisation des radios rurales pour éduquer les populations quant aux possibilités, par exemple, d'initier les cultures de contre-saison pour sortir de la dépendance des saisons pluvieuses ;

Ce tableau pitoyable nous autorise à dérouler quelques témoignages des responsables de ONG que nous avons recueillis sur le site [w.w.w.afrik.com](http://www.afrik.com), (visité le mercredi 04 juillet 2012 à 13H10 à la bibliothèque Alcazar de Marseille). Écoutons d'abord monsieur Cokou de l'ONG Ehuzu pour le développement des populations rurales en Côte d'Ivoire :

en Côte d'Ivoire, nous avons négligé les cultures vivrières comme le maïs, le mil, le sorgho ou le riz, au profit des cultures d'exportation comme le café, le cacao ou l'hévéa, ce qui rend dépendant des produits d'importation... Si nous développons notre agriculture vivrière, nous atteindrions une certaine autosuffisance alimentaire.

Ensuite, monsieur Olaye Afouda de l'ONG Benin Rural Assistance d'ajouter : *« c'est la population qui subit la flambée des prix... »*. Enfin, pour monsieur Daramy, Représentant de la CEDEAO la CNUCED : *« à l'heure actuelle, nous ne produisons pas assez pour nourrir nos populations, ce qui explique l'insuffisance alimentaire. Et la CNUCED doit inciter les gouvernements à accroître la production agricole des pays africains...A quoi servent les institutions si les populations ne peuvent pas se nourrir correctement »*. Il est clair que la pauvreté a augmenté dans nos pays d'Afrique sous le double effet d'une augmentation des prix des denrées de base, les rendant inaccessibles aux classes démunies urbaines et aux paysans, d'une part et d'une absence d'interlocuteurs pour les derniers qui sont des laissés-pour-compte, d'autre part car les gouvernants ne sont jamais à leur écoute.

Face à cette situation, et en tenant compte de la nature et de l'intérêt du sujet, notre interrogation est la suivante : quelle contribution de ces radios pour l'éducation des populations rurales en matière de développement durable?

Nous faisons l'hypothèse qu'elles constituent des moyens idoines pour accompagner les ruraux car le besoin éprouvé d'une information sur le développement durable serait une nette compensation de l'expansion du

cadre social. Les radios ont longtemps été une composante de la modernisation des modes de vie. La question de leur rapport au développement durable est donc une réalité. Ces médias constituent une solution aux préoccupations des populations ignorées dans les statistiques du bien-être social parce qu'elles leur donnent la parole dans leurs propres langues, à leur propre rythme et aux moments qui leur conviennent.

L'objectif de notre travail est d'interpeller tous les acteurs du développement sur leur importance afin de favoriser l'éducation par une approche de communication participative en faveur de tous les secteurs d'activités.

Dans ce contexte, la problématique de l'éducation apparaît comme essentielle car les nouvelles générations doivent être formées pour la relève des défis actuels et à venir liés à la démocratie, à la gestion des ressources naturelles, à l'alimentation et à la santé. Dans cet ordre d'idées, écoutons Jacques Sultan (1998 :67) qui rapporte les propos d'une auditrice malienne du village de kodialanida, dans la région de Sikasso :

la radio a provoqué un véritable changement dans la vie quotidienne des villageois : elle a permis un changement qualitatif dans les techniques culturelles (sélection des semences, traitement du coton, suivi du calendrier agricole). La radio a entraîné un changement des mentalités ; l'individualisme a cédé le place à l'esprit de regroupement... la radio a largement contribué à la maîtrise des techniques d'assainissement et de traitement de l'eau. Elle a également renforcé l'engouement pour l'alphabétisation...

Nous partageons le point de vue de cette auditrice malienne qui conforte notre hypothèse car les zones rurales, en général, composées de villages constituent des espaces de vie se fondant essentiellement sur la communication car tout y est lien et liant, donc permanence de l'intermédiation en l'absence d'agents de police, de gendarmes, de maires, etc. Chaque individu, dans ce système est continuellement en interaction avec les autres d'autant plus que tout le monde se connaît. La parenté, les voisinages, les générations, les clans, les amitiés, les alliances, les mariages, les voisinages, etc. comme réseaux assurent les liens de case en case dans un ordre culturel organisé qu'on acquiert par la socialisation.

2. Quelques approches définitionnelles

Au cœur de la problématique de l'éducation au développement durable se rencontrent des concepts et des mots-clés comme éducation, démocratie, culture, autosuffisance, santé, environnement, etc. qui entretiennent entre

eux des rapports complexes. Par exemple, la démocratie et le développement font partie du lot des concepts qui sont souvent galvaudés parce que récupérés par diverses idéologies qui les manipulent à leur guise. On comprend alors que leur utilisation polysémique, sonnante comme inadaptée, se manifeste par une porte ouverte à toutes les interprétations non consensuelles qui paralysent les débats et empêchent d'évoluer dans la réflexion.

Ici, nous allons tenter de définir un certain nombre de mots-clés et de concepts en leur affectant une assise sociale pour les premiers et non le sens du dictionnaire car les mots ne sont pas que dans les livres mais dans la bouche et dans le contexte de ceux qui les utilisent ; et pour les seconds, une approche scientifique en termes de paradigme inscrivant notre sujet dans le champ des sciences de l'information et de la communication.

2.1. La radio rurale

Nous entendons par radio rurale, celle qui est implantée à l'intérieur du pays auprès des communautés paysannes et agricoles qui représentent plus de la moitié des populations africaines. En plus de sa localisation, elle doit produire des émissions dans la langue la plus utilisée dans cette région, mais en tenant compte également des langues des minorités qui cohabitent avec les autochtones.

Le champ de couverture géographique des radios de proximité varie entre un rayon de 60 à 80 kilomètres. Il peut englober des dizaines de villages, voire des centaines. Ces villages peuvent également appartenir à des zones climatiques différentes, avec des activités économiques dominantes différentes. Ils sont aussi couramment multi ethnique... (Panos, 2006 : 17).

Aujourd'hui, on peut avancer que le processus de destruction de la nature n'est pas suffisamment médiatisé et spectaculaire, qu'il passe inaperçu, qu'il est lent et qu'au quotidien les populations africaines ne peuvent en percevoir les risques. Dans ce sens, le contenu de la radio rurale doit porter sur les préoccupations de son public, c'est-à-dire sur des sujets portant sur la santé, l'hygiène, les techniques agricoles, etc. Contrairement à la radio nationale qui doit difficilement intégrer, dans son programme, autant de langues nationales que d'ethnies dans le pays, la radio rurale, quant à elle, doit s'exprimer d'abord et essentiellement en langue (s) de sa zone d'implantation, en ambitionnant des objectifs d'information, d'éducation et de formation de ses auditeurs.

En conclusion, on peut noter que ce type de radio de proximité est un outil pertinent susceptible d'aider les gouvernants, les animateurs des coopératives, les techniciens agricoles, les paysans, les agriculteurs et

toutes les communautés rurales, à prendre conscience des potentialités locales et des enjeux d'une éducation qui renforce leurs capacités d'actions. Elle doit enfin alors jouer la carte de l'ouverture et de l'émancipation en transformant les ruraux en citoyens.

2.2. L'éducation

Depuis longtemps, le concept d'«éducation» est à la mode dans tous les projets de développement en Afrique noire. Celui qui l'utilise est systématiquement perçu comme un expert. Doit-on croire alors que l'éducation demeure le domaine réservé aux fonctionnaires internationaux ou à l'élite intellectuelle ? Nous proposons ici d'y réfléchir.

Les documents que nous avons consultés s'accordent pour dire qu'il s'agit de l'action de développer un ensemble de connaissances et de valeurs morales, religieuses, intellectuelles, scientifiques, culturelles, etc, indispensables pour vivre en société. Nos amis, Mathys (Suisse), Ibrahim (Egyptien), Farida (Tunisienne), Maire (Français), Gueye (Sénégalais) que nous avons rencontrés en Suisse et en France aux mois de juin et de juillet 2012, bien que de cultures et de positions sociales différentes, en ont tous, curieusement, presque la même définition. Selon eux, l'éducation est le processus de socialisation par lequel, on peut « formater » les enfants aux normes admises par le groupe. Elle permet de pérenniser les valeurs, les us et les coutumes de chaque peuple.

De nos jours, l'éducation, pour se légitimer, utilise plusieurs moyens et plusieurs formes. Par exemple, en occident, après la famille et avant l'armée, l'école est le lieu privilégié pour former la personnalité afin de rendre les individus critiques et responsables. C'est dans ce sens que le philosophe français Condorcet (1743-1794) a dit :

plus un peuple est éclairé, plus ses suffrages sont difficiles à surprendre. Même sous la constitution la plus libre, un peuple ignorant est esclave... Toutes les fois que la tyrannie s'efforce de soumettre la masse d'un peuple à la volonté d'une des portions, elle compte parmi ses moyens, les préjugés et l'ignorance de ses victimes.

Ce que dit Condorcet est aussi une réalité que connaît l'Afrique noire, du fait de son fort taux d'analphabètes.

Contrairement à l'éducation en occident, celle pratiquée en Afrique noire est communautaire, sociale et essentiellement orale avec un rôle didactique considérable car elle doit permettre aux individus de s'intégrer dans leurs milieux de vie avec des valeurs d'honnêteté, de politesse et de solidarité. Dans ce sens, nous faisons le pari que la radio reste le moyen de communication capable de pérenniser l'expression authentique négro-africaine visant à la formation complète de l'individu sur les plans

physique, social, culturel, moral, confessionnel, philosophique, par l'éveil des consciences à travers des émissions qui favorisent sa participation.

On comprend que l'éducation doit porter sur le savoir (connaissances), le savoir-faire (compétences nouvelles et pertinentes à acquérir) et le savoir-être (changement de comportement) pour maximiser le rendement et pouvoir vivre dans un environnement sain. Dans ce contexte, la question de l'éducation apparaît comme primordiale.

2.3. La culture

La culture est la mémoire d'un peuple car elle est constituée de l'ensemble de ses connaissances, de ses traditions et de ses coutumes dont la fonction est de régir le groupe. Dans toutes les sociétés, on l'acquiert par socialisation.

Selon l'Unesco (1982 : Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles),

la culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, la morale de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.

En occident, elle se manifeste également par l'art, le langage et la technique. En Afrique noire qui fait l'objet de ce travail, la culture se pérennise par socialisation. En quelque sorte, ce sont des habitudes acquises depuis la naissance qui accompagnent l'individu tout le long de sa vie. Dans ce sens, nous ajouterons qu'il s'agit d'un ensemble de valeurs dont la source remonte à une histoire séculaire construite par les ancêtres. C'est ce qui fait dire à Hampâté Bah qu'en Afrique «lorsqu'un vieillard meurt, c'est une bibliothèque qui brûle». Il est important pour les animateurs des radios de proximité de rappeler ce qu'est spécifiquement le négro-africain et quelles sont les valeurs qui fondent sa société car de plus en plus d'élites africaines se complaisent dans une culture occidentale sans rapport avec la tradition de leurs communautés d'appartenance. Les gouvernants et les cadres africains oublient souvent que la culture et l'éducation occidentale ont fait progresser la science et la technique mais elles sont limitées en ce qui concerne l'humanisation de l'espace de vie et de la solidarité communautaire, du fait de leur forte rationalité.

Il y a une évidente incompatibilité entre les postulats et les valeurs de la société moderne et ce qui constitue l'essence de l'humain, un héritage biologique et psychologique de plusieurs millions d'années. Dans ce sens, les sociologues, les psychologues, des biologistes, des anthropologues et bien d'autres ont osé dépasser les dogmes établis mais sclérosés de

l'ancien paradigme cartésien et s'intéressent aujourd'hui à l'instinct humain et à ce qui compose le socle de l'humanité. Comme le dit Edgar Morin (1973) : « il faut cesser de disjoindre nature et culture : la clé de la culture est dans notre nature et la clé de la nature est dans notre culture ». Nous devons comprendre que le produit de notre culture enrichit notre nature. Dans ce sens, la diversité culturelle est fondamentalement et incontestablement l'un des plus importants piliers de la conservation de la biodiversité non humaine.

Si l'on exclut l'intégration de la culture africaine, dans les projets de développement, en faveur des modèles occidentaux, la pauvreté ne pourra que s'accroître sur tout le continent. On pourrait ainsi imaginer qu'en prenant conscience de ce processus catastrophique, l'humanité toute entière se mobilise pour enrayer le fléau.

2.4. L'environnement

Nous entendons par environnement, l'ensemble des éléments naturels et artificiels dans lequel notre existence au quotidien se déroule et se gère. Avec la dégradation des forêts et des sous-sols africains et même d'ailleurs (certaines régions d'Amérique latine ou d'Asie) par les puissantes industries occidentales, des écologistes ont réussi à sensibiliser l'humanité, quant aux conséquences de cette destruction de la terre, en vulgarisant ce terme. Cette prise de conscience est récente car elle remonte au début des années 1970. Quel que soit le continent, l'environnement est le cadre de vie de l'être humain. D'ailleurs, il n'y a d'environnement que par rapport à une présence et à des activités humaines mais surtout, il n'y a d'environnement que dans la proximité : par exemple, dans les zones rurales, ce sont les forêts qui entourent les villages. Pour le communicologue que nous sommes, ce lien (nature et être humain) va bien au-delà d'un simple phénomène observable car la nature est aussi le langage silencieux de l'organisme que représente la terre. Par exemple, de la Côte d'Ivoire à la République Centrafricaine, la nature est infinie : de forme, de taille, de fonction, de substance, de couleur, de floraison, de fructification, infiniment diversifiées. Selon les latitudes et les climats, cet espace recouvre une partie importante des différents environnements africains.

En conclusion, on retient que la notion d'environnement peut se lire comme étant l'ensemble, à une période donnée, des aspects physiques, chimiques, biologiques et des facteurs sociaux et économiques susceptibles d'avoir un effet direct ou indirect, immédiat ou à terme, sur des individus et sur leurs activités.

2.5. Le développement durable

Le rapport Brundtland (1987 : 51) en donne la définition suivante : il s'agit d'un « *développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs... Au sens large, le développement durable vise à favoriser un état d'harmonie entre les êtres humains et entre l'Homme et la nature...* ». Le message est clair car il s'agit de transmettre à nos enfants, petits enfants et arrières petits enfants une terre en bon état. Selon Marechal (2001 : 80 in *Alternatives Economiques*, No 191), le développement rural exige «une double solidarité ; horizontale, à l'égard des plus démunis du moment, et verticale, entre les générations». Dans ce sens, le développement durable repose sur quatre piliers majeurs : l'environnement, l'économie, la démocratie participative et le social.

L'environnement

Le développement durable se traduit du point de vue de l'environnement par l'utilisation et la gestion durables des ressources naturelles (air, eau, sol, vie) et des savoirs humains, tout en maintenant les grands équilibres naturels (climat, diversité biologique, océans, forêts, etc); enfin, la maîtrise de l'énergie et de l'économie des ressources non renouvelables (pétrole, gaz, charbon, minerais, etc.).

L'économie

Ici, il est conseillé une approche économique respectueuse des milieux naturels (agriculture et pêche) qui fera la promotion à la fois d'un commerce équitable et d'un tourisme solidaire. Il est aussi question d'humaniser les relations internationales en annulant la dette du tiers-monde, notamment celle des pays africains pour ne plus les contraindre à ignorer l'option du développement durable.

Le social

Sur le plan social, atteindre le développement durable renvoie à l'accès à l'éducation, l'habitat, l'alimentation, les soins pour la satisfaction des besoins essentiels des populations. Il s'agit de lutter contre toute sorte d'exclusion (ethnique, sociale et professionnelle).

La démocratie participative

Le développement durable ne peut être atteint qu'avec la participation des populations. Il s'agit pour chaque citoyen de s'exprimer librement sur toutes les problématiques qui le concernent. Tous les êtres humains sont ainsi donc invités à sauvegarder les ressources naturelles, en prenant conscience des menaces qui pèsent sur l'avenir collectif de l'humanité. Selon Thierry Jeantet et Yan de Kerorguen (2012 :60-61) :

le principe d'efficacité du développement durable ne se mesure pas au profit, il se juge économiquement sur la capacité à gérer les équilibres, à réduire les inégalités dans le monde, à favoriser l'autosuffisance des communautés, et à permettre le transfert des connaissances ou des richesses. Transmettre une planète en bon état revient ainsi à substituer au «greed» (qui veut dire en anglais l'avidité, la cupidité, mais aussi la gourmandise), le «green», c'est-à-dire l'environnement...

2.6. L'éducation au développement durable

L'éducation au développement durable est donc le fruit d'une longue évolution qui répond à différents objectifs dont les principaux sont les suivants :

- Préserver l'environnement mondial pour assurer le bien-être social, sanitaire, alimentaire, sécuritaire de tous les êtres humains, pour aujourd'hui et pour demain ;
- Interpeller les occidentaux qui détruisent égoïstement l'écosystème pour fournir des matières premières à leurs industries ;
- Conscientiser les chefs d'Etat des pays africains qui n'ont aucune politique environnementale ;
- Viser la croissance économique tout en maintenant une survie environnementale pour les générations à venir, etc.

Il s'agit surtout d'un nouveau comportement en faveur de l'exploitation des ressources naturelles et pour le maintien de l'équilibre entre besoins et consommations car tout «gâchis» constitue un danger pour l'humanité. En Occident, c'est cette prise de conscience qui est à la base de l'intégration des notions d'environnement dans les écoles. Quelques pays européens ont signé des protocoles d'accord entre les ministères de l'éducation et de l'environnement afin que les programmes scolaires tiennent également compte de la protection de la nature et l'amélioration du cadre de vie, pour sensibiliser les jeunes au degré de responsabilité que l'homme a sur son environnement.

En Afrique noire, comme nous l'avons déjà signalé plus haut, les gouvernants n'ont pas inscrit la problématique de l'environnement sur leur agenda politique bien qu'on compte, dans chaque pays, un ministère de l'agriculture et de l'environnement. C'est d'ailleurs une des motivations de ce travail.

Il faut rappeler que l'éducation à l'environnement, est une initiative qui a commencé en 1970 à la conférence de Carson City, dans le Nevada, puis en 1972 avec le Club de Rome, suite au Rapport Meadows « Halte à la croissance : document sur les limites de la croissance ».

En 1975, l'Unesco prend la relève, en précisant les objectifs de l'éducation à l'environnement (prise de conscience, savoir, comportement, compétence, capacité d'évaluer et participation). En 1977, la Déclaration de Tbilissi entérine les décisions de l'Unesco, les décrivant comme un processus dans lequel les individus et la collectivité prennent conscience de leur environnement et acquièrent des connaissances, des valeurs, des compétences, des expériences qui leur permettent d'agir, individuellement et collectivement, pour résoudre les problèmes actuels et futurs de l'environnement.

En 1992, au Brésil, les Nations-Unies ont organisé le Sommet de la Terre qui a eu lieu dans la ville de Rio de Janeiro. L'éducation y a été déclarée comme moyen essentiel de promotion du développement durable dans le monde entier. « C'est un sentiment d'urgence qui provoque cette mobilisation exceptionnelle. Epuisement des ressources, multiplication des catastrophes, exclusion d'une grande partie de l'humanité... » (Atlas mondial du développement durable 2002 :6). Comme pour motiver les pays africains, un Sommet eut lieu en 2002 à Johannesburg qui réaffirmera l'importance de l'éducation. Pour marquer le rôle de l'éducation dans tous les projets de développement, les années 2005-2014, sont déclarées décennie de l'éducation en faveur du développement durable.

3. Responsabilités et jeux d'acteurs

3.1. Les gouvernants

La responsabilité, ici, doit s'entendre comme étant la capacité et la volonté politique des gouvernants africains, de mobiliser des instruments pertinents d'organisation pour le développement, la préservation de l'environnement et l'amélioration des conditions de vie des populations, notamment des ruraux. Cette question de la responsabilité est essentielle parce qu'elle renvoie naturellement aux modes de gouvernance car la légitimité des dirigeants dépend de façon déterminante du niveau de vie et du bien-être social des populations. Dans le cadre de ce travail, les Etats africains doivent assumer des choix stratégiques au regard de la situation du continent.

Pour que les radios rurales participent à l'instauration de la démocratie, à l'information et à l'éducation des populations, « il convient de les aider à se mettre en place par des conseils, par une formation à la gestion et autre, par l'étude de cadres réglementaires, par un appui technique et par le renforcement de la confiance entre les pouvoirs publics, les journalistes indépendants et le grand public... » (Keune, 1998 : 79).

On peut ainsi comprendre, dans le cadre de cette étude, que pour déterminer la nécessité d'une action étatique susceptible de produire un bien public d'intérêt national, il faut tout d'abord que l'importance de la

radio rurale et son caractère d'urgence aient été établis. Affirmer la responsabilité des Etats en faveur des radios de proximité face aux enjeux de l'éducation au développement durable, requiert un certain nombre d'exigences qui convoquent les ministères de la communication, les instances de régulation, d'autorégulation, les responsables des radios locales, les représentants des auditeurs et la Société civile pour bien spécifier aux différents acteurs les règles du jeu du secteur. Selon l'Institut Panos (2006 :20-21) « ... un bon système de gouvernance doit permettre de :

- . Susciter la confiance des membres et des partenaires ;
- . Eviter les conflits d'intérêt ;
- . Identifier clairement les responsabilités de chaque catégorie d'acteurs et exercer un contrôle ;
- . Donner la possibilité de sanctionner ou de changer ceux qui n'ont pas rempli leur rôle ;
- . Recruter en toute transparence le personnel technique ».

3.2. Les instances de décisions, de contrôle, de régulation et d'autorégulation

Ces acteurs sont chargés d'appuyer la démocratie en assurant la neutralité des médias. Leur mission est de garantir le droit des citoyens à une information objective fiable, l'égalité et l'équité des médias publics et privés vis-à-vis des forces politiques et sociales. En plus, ils doivent veiller à la diffusion de la culture de la paix et des informations favorisant le développement socio-économique. Quant aux structures d'autorégulation qui est l'émanation des professionnels du secteur, elles doivent se focaliser sur les rapports entre l'Etat et l'opinion publique car l'Afrique noire, malheureusement, se trouve encore dans un contexte dominé par l'emprise des partis politiques au pouvoir sur les médias. D'ailleurs, de 1960 à 1990, les ministres africains de l'information ont longtemps joué le rôle de censeur. C'est seulement avec le multipartisme intervenu en 1990 que sont créés les premiers médias d'opinion. C'est aussi à cette période que la question des instances de régulation et d'autorégulation a été possible pour susciter le journalisme professionnel.

Des subventions

Les gouvernements doivent impérativement accorder des subventions de fonctionnement aux médias de proximité dont le contenu et l'esprit s'inscrivent dans la logique du développement durable.

Des espaces de publicité

Pour leur permettre de s'autofinancer, en vue de l'amélioration de leurs conditions de travail, l'Etat doit proposer une politique souple qui leur accorde un volume horaire hebdomadaire pour la diffusion de la publicité.

Les questions du statut et de la formation

La question des ressources humaines est primordiale et exige que les personnes qui travaillent dans ces médias de proximité à coloration rurale bénéficient d'un statut professionnel motivant pour leur éviter de tomber dans la complaisance. En outre, elles doivent, à intervalles réguliers (tous les 2 ou 3 ans), bénéficier d'une formation, impliquant, en plus, des techniques journalistiques, la sociologie, l'économie, la psychologie, etc. Pour le suivi de l'application de ce qu'ils ont appris lors de la formation, l'Etat peut développer une politique de tutorat qui va mettre quelques professionnels expérimentés à la disposition des animateurs de radios rurales, afin de les accompagner dans l'organisation de leur travail. Il peut s'agir d'une assistance technique qui les aidera à mieux appréhender les préoccupations de leurs auditeurs.

La démarche de recrutement du personnel en général doit se référer à une étude technique et/ou économique qui définirait des normes, des exigences et un plan à cet effet. Ce plan doit s'appuyer sur une stratégie, une procédure et des objectifs clairs pour se mettre à l'abri des difficultés dans les relations entre les organes élus et le personnel technique recruté...Le talent d'orateur confirmé, qui souvent peut prévaloir dans une société de la parole où la tradition est encore solide est acceptable...(Panos, 2006 : 21).

La question de l'accès

Il est clair que l'accès à l'eau potable, à l'électricité, au téléphone, à la télévision, à l'internet et à la radio est la clé du progrès dans les pays en développement. Au niveau quantitatif, l'Afrique noire ne compte que 04 téléviseurs et 17 postes de radio pour 100 habitants dont les $\frac{3}{4}$ se trouvent dans les cités urbaines. Le fossé communicationnel est tellement profond entre la ville et la campagne que nombre d'observateurs estiment que les politiques de développement ne profitent qu'aux urbains. Dans ces conditions, les gouvernants doivent prendre des initiatives pour la couverture médiatique de tout le territoire national et la fixation du coût d'acquisition d'un poste de radio pour permettre aux plus pauvres de se connecter.

Les cases d'animation et d'écoute dans les zones rurales

Les Etats africains doivent équiper les gros villages en cases communautaires d'animation et d'écoute dont l'objectif est de tenir un lieu de rencontre, axé en premier sur l'éducation, où les ruraux seront en contact avec des animateurs, en l'occurrence leurs enfants scolarisés, les instituteurs du village, les anciens fonctionnaires ou employés en ville, revenus au village, à la faveur de la retraite, etc. qui doivent les aider à développer leur potentiel. La fréquentation de ces cases doit se faire de

façon volontaire. Pour rendre ces cases opérationnelles, quelques objectifs s'imposent :

- . Apprendre la vie communautaire ;
- . Apprendre la démocratie ;
- . Permettre aux ruraux d'être mieux outillés pour diriger leur vie ;
- . Favoriser la prise en charge et l'autonomie ;
- . Susciter l'implication des ruraux dans leurs communautés ;
- . Sensibiliser les communautés rurales sur les choses qui les environnent ;

1.6.2 Les services possibles dans les centres communautaires :

- . Lieu de rencontre et milieu de vie animée ;
- . Ecoute et relation d'aide ;
- . Traitement de l'information sur des sujets d'intérêt rural ;
- . Prévention sur différentes thématiques : sanitaire, environnementale, agricole, etc.

Les types d'activités et les projets

Ils comprennent en général : les loisirs, le projet socioculturel, l'alphabétisation, la gestion, l'éducation aux médias, etc.

Le rôle du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration doit se composer des Sages de la communauté, des instituteurs, des chefs des villages et un représentant de la radio rurale. Leur rôle est également d'assurer le développement, la promotion et la visibilité des centres d'écoute. Il aura également un rôle consultatif et de pouvoir de décision pour gérer et contrôler les activités sociales des membres.

L'obligation de parler des langues nationales

Compte tenu de la tradition orale qui caractérise toutes les sociétés au sud du Sahara, les candidats à un emploi de journaliste ou d'animateur dans une radio rurale doivent montrer la preuve qu'il s'expriment en plus de l'anglais, du français, du portugais, de l'espagnol (langues officielles), dans au moins deux langues nationales (celle de sa région d'origine et celle (s) de la région où la radio est implantée). Les instances de régulation et de contrôle aussi bien que les patrons des radios rurales doivent veiller sur cette modalité de recrutement car la langue crée du lien et permet la participation de nombreux auditeurs parmi lesquels, on compte plus de 90% d'analphabètes.

Accorder une considération importante à la Société civile

Il n'est pas question de définir ici le concept de « société civile » mais cependant nous en retiendrons une définition opératoire qui permettra de mieux comprendre l'évolution du continent africain dans le contexte du développement et de la démocratie. Il s'agit d'un espace politique dans lequel des associations bénévoles cherchent à modeler les

règles qui régissent tel ou tel aspect de la vie sociale. En l'occurrence, le terme de « règles » peut se rapporter à des politiques spécifiques, des normes plus générales ou à des structures sociales plus profondes.

Dans le cadre de ce travail, les actions de la société civile peuvent, par exemple, aussi bien cibler des directives officielles (les lois) que des domaines informels (la question du genre : rôles respectifs des hommes et des femmes et le problème de l'égalité entre eux) et même l'ordre social dans son ensemble. Les gouvernants doivent faire preuve d'une plus grande souplesse dans leurs relations avec les organisations membres de la société civile dans un véritable esprit de dialogue.

Dans ce sens, les autorités au pouvoir, les fondations philanthropiques, etc. doivent accorder à celles d'entre elles qui sont sérieuses, des avantages fiscaux, des subventions, et autres aides afin de leur permettre d'améliorer leurs conditions de travail. Le pouvoir, dans l'intérêt de la nation, ne doit pas chercher à faire accepter à la société civile des mesures définies par avance, mais plus tôt à mutualiser avec elle des réflexions, en vue de solutions envisageables.

Dans un esprit d'ouverture, les gouvernants doivent prendre des initiatives pour régulièrement les rencontrer sur leurs terrains d'activités afin de mieux appréhender ce qu'elles font concrètement et non plus attendre qu'elles viennent uniquement dans les ministères lors des événements officiels.

Quant aux ONG, pour réussir leur mission de démocratisation et d'éveil des consciences, elles doivent consentir, à leur tour, des efforts plus importants pour asseoir leur légitimité en favorisant des débats et/ou en rendant des comptes à l'opinion publique nationale et internationale. Indépendamment de la forme qu'elle revêt, la participation de la société civile au développement économique et social semble être appelée à être un phénomène durable et de grande ampleur.

La recherche dans les universités africaines

Le développement de l'Afrique noire est une cause continentale qui doit mobiliser toutes les ressources humaines de qualité. En ce qui concerne les chercheurs, ils doivent s'inscrire dans le débat démocratique, en donnant leurs avis sur les problématiques sociales qui concernent toutes les populations, car chacun d'eux est un expert dans son domaine. Les universités doivent ainsi honorer leurs missions de production d'idées et de diffusion des connaissances.

En Afrique, les chercheurs doivent se comporter comme des « médecins urgentistes » qui doivent proposer dans leurs spécialités des réflexions innovantes pour sortir leurs pays du mal développement et de la pauvreté.

4. Le rôle et la méthodologie des radios rurales

4.1. Les journalistes

Tout métier s'inscrit d'abord dans un ordre socioprofessionnel plus large. De ce point de vue, celles et ceux qui travaillent dans ces radios appartiennent aux métiers de la communication aux compétences et aux activités très diverses. C'est une identité dynamique, en termes de processus qui, sans cesse, redéfinit des fonctions et des compétences professionnelles. Qu'il soit journaliste, animateur ou même bénévole, les procédures sont les mêmes car il s'agit de collecter, de sélectionner et de traiter l'information. Compte tenu de la spécificité de la mission d'une radio rurale, les journalistes/animateurs pourraient développer, d'une part, une approche souple pour rentrer en contact avec leurs auditeurs afin qu'ils s'ouvrent à eux pour suggérer leurs préoccupations majeures. D'autre part, ils doivent construire des grilles de programme dont le contenu va porter sur des thématiques fondées sur l'éducation au développement durable.

4.2. Domaine de compétences

Ces compétences vont faire passer les membres des communautés rurales d'une position de ruraux, de paysans, à celle de citoyen, ayant droit à l'information et à l'éducation. C'est donc un principe de citoyenneté qui est affirmé, invitant les journalistes à accorder une place particulière à la relation éducative basée sur des thématiques du développement durable. Cet ensemble de compétences va promouvoir l'autonomie, la cohésion sociale, l'exercice de la citoyenneté, lutter contre l'analphabétisme et à en corriger les effets. Elles reposent sur une évaluation permanente des besoins et des attentes de la communauté.

Instaurer une relation

Il s'agit de :

- . Savoir recueillir et analyser des informations parvenues à la rédaction
- . Savoir observer les préoccupations, les attitudes et les comportements des cibles
- . Savoir développer une écoute attentive
- . Savoir créer du lien social
- . Savoir identifier et réguler son implication personnelle.

Favoriser la construction de l'identité et le développement des capacités

Il s'agit de :

- . Repérer et mobiliser les potentialités des membres du groupe ;
- . Mettre en œuvre des émissions d'éducation
- . Favoriser l'expression et la communication ;

- . Tenir compte des analphabètes ;
- . Adopter une posture éthique.
- . Assurer une fonction de repère et d'éthique
- . Etre capable de diffuser en langues nationales
- . Diffuser les émissions culturelles.

Organiser une intervention

Il s'agit de :

- . Etre capable de comprendre une situation ;
- . Savoir exploiter une relation d'échange ;
- . Affiner ses objectifs de travail.

Animer la vie quotidienne

Il s'agit de :

- . Proposer des axes d'animation
- . Faire la prévention (sanitaire, environnementale, agricole, etc)
- . Savoir inscrire les émissions dans la vie de la communauté
- . Savoir utiliser les techniques de gestion des conflits.

4.3. La grille de programme

L'objectif de ce travail étant d'éduquer les populations rurales au développement durable, la grille de programme doit mettre à son agenda les besoins et les préoccupations des populations concernées. Ce programme doit se construire sur les fondamentaux, d'une part et sur l'éducation environnementale, d'autre part.

Les émissions sur les fondamentaux

Elles concernent :

- Les informations communautaires qui concernent la vie de la région ;
- Les informations nationales pour permettre aux ruraux de savoir ce qui se passe dans le pays ;
- Les techniques agricoles ;
- Les circuits de distribution des produits agricoles ;
- La lutte contre la pauvreté ;
- La mobilisation des ressources : l'épargne et le microcrédit ;
- Les émissions culturelles ;
- Les programmes sur la démocratie et la citoyenneté ;
- Les questions de santé, de prévention et d'hygiène.

Les émissions destinées au développement durable

Depuis la naissance de l'agriculture, les êtres humains n'ont cessé d'intégrer des végétaux dans leur menu, en augmentant sans cesse leur potentiel alimentaire, l'améliorant, l'adoptant à leur usage spécifique pour se nourrir, se soigner, se vêtir, construire des abris, mais aussi en savourer les parfums, les arômes, les couleurs, la beauté et la subtilité. Les végétaux ont mis à profit la mobilité humaine et même à l'occasion de confrontations

violentes, pour se propager, s'échanger, s'adapter à de nouveaux biotypes d'abord continentaux, puis intercontinentaux.

Avec l'ère de la technologie, de la productivité, de la marchandisation et du profit financier sans limite, la donne change brutalement. L'application des principes industriels à l'agriculture ne voit plus dans les végétaux qu'une source de profit financier. Le charme est en quelque sorte rompu, remplacé par la spéculation froide des barons de l'économie. Alors commence un processus de sélection et de transformation, le paysan lui-même devient un industriel de la terre chargé de produire de la matière première vivante pour les usines de transformation occidentales qui réalisent de la valeur ajoutée sur son dos. Petit à petit, la règle se propage dans tous les continents. Alors s'amorce un appauvrissement sans précédent du patrimoine domestique génétique enrichi depuis des millénaires par l'ensemble du genre humain. Un processus d'usurpation se met en route avec l'accaparement de ce bien commun que l'on appelle l'environnement. Peu de citoyens sont vraiment conscients de ce hold-up qui est fait au détriment de l'ensemble de l'humanité par les pays riches industrialisés car la mainmise sur les matières premières donne un pouvoir exorbitant à ceux qui la détiennent. Compte tenu de ce qui est avancé plus haut, il revient aux radios de proximité de proposer des programmes portant sur les thématiques suivantes aux fins d'éduquer les populations et en particulier, celles des zones rurales sur les problématiques du développement durable.

Thème 1 : La biodiversité

Il s'agit d'expliquer le plus simplement possible dans les langues nationales que la biodiversité est la diversité naturelle des organes vivants qui s'apprécie à partir des écosystèmes, des espèces, des populations et de celle des gènes dans l'espace et dans le temps.

Les journalistes doivent insister sur le fait que l'éducation à la biodiversité est essentielle pour atteindre l'objectif du développement durable. A partir de cette démarche, il leur revient de dégager les problématiques susceptibles d'apporter une prise de conscience aux populations concernées. Par exemple :

Pourquoi protéger la biodiversité ?

Comment vit une plante pendant la saison sèche ?

Comment pousse une graine ?

Thème 2 : Les énergies

Il s'agit de considérer ici « énergie » au sens écologique et économique comme étant une ressource énergétique naturelle avec les préoccupations suivantes ?

Comment nous éclairons nos maisons ?

Peut-on s'éclairer autrement qu'avec le pétrole et/ou l'électricité ?

D'où vient le gaz qu'on utilise en cuisine ?

Thème 3 : La solidarité

Comment créer et organiser une mutuelle de développement ?
 Comment s'organiser pour construire une école au village ?
 Quel est le rôle d'une coopérative ?
 Thème 4 : La gestion des déchets
 Où vont les déchets que nous jetons ?
 Que deviennent les bottes de riz une fois passée la récolte ?
 Quels déchets jette-t-on à la maison ?

Thème 5 : L'eau

A quelles occasions utilise-t-on l'eau à la maison ?
 Peut-on boire n'importe quelle eau ?
 D'où provient l'eau du robinet ?
 Comment l'eau devient-elle consommable ?
 Thème 6 : Le climat
 Comment et pourquoi le climat change-t-il ?
 Qu'est-ce que l'effet de serre ?

Naturellement, nous signalons que cette liste n'est pas exhaustive mais les thèmes indiqués ici peuvent servir de points de départ pour susciter une discussion sur les différentes hypothèses et propositions des membres des communautés rurales. Après donc une émission, par exemple, les villageois pourraient se retrouver dans les cases d'animation pour échanger. Ces conversations communautaires vont faire resurgir la question d'une opinion publique locale.

En conclusion partielle, la présentation de l'environnement et de la diversité culturelle sont les deux grandes causes sociales de ce siècle et elles sont étroitement liées entre elles. Tous les peuples ont des racines communes avec la nature parce que tous reposent sur un lien intime avec la terre. D'un point de vue communicationnel, la musique, le chant, la danse, les contes, les coutumes, les fêtes, la cuisine, etc., sont profondément liés aux rythmes et aux réalités du monde naturel. Les plantes, les animaux, les paysages et les changements de saison ont souvent servi d'inspiration et de métaphore au service des formes d'expression culturelles.

Aujourd'hui, 2012 est déclarée l'année du développement durable mais ce n'est qu'en théorie seulement que tous les dirigeants, notamment ceux d'Afrique noire, en ont pris conscience.

4.3. Le rôle des membres des communautés rurales

Les populations rurales

Elles peuvent participer au bon fonctionnement des cases d'écoute en adhérant aux valeurs de la communauté. Ensuite, elles pourront définir leurs activités et organiser des projets de développement qui correspondent à leurs préoccupations. Enfin, elles doivent se responsabiliser pour réaliser leurs objectifs.

Le rôle des animateurs

Ils sont les «gatekeepers», c'est-à-dire les passeurs qui doivent accompagner les communautés villageoises, paysannes, etc dans leur vie sociale. Dans ce projet d'éducation, une place plus importante doit leur être réservée. Il s'agit des Sous-préfets, des techniciens agricoles, des instituteurs, d'anciens élèves, des fonctionnaires revenus au village pour fait de retraite, etc. Ces nouveaux passeurs sont désormais des individus ou des institutions qui édictent les règles et expliquent les enjeux qui environnent le développement. La position de passeur peut assurer le contrôle d'une section stratégique du réseau, en permettant de décider de ce qui a le droit d'y circuler.

Pour nous conforter dans cette position, nous convoquons Lazarsfeld et Katz (1995 : 44-45) : « *certaines personnes qui sont relativement plus exposées aux médias, transmettent ce qu'elles voient, ou entendent, ou lisent, à ceux de leurs proches qui y sont moins exposés* ». Mais Gitlin (1978) ne partage pas ce paradigme car « *c'est un simple «conduit» qui reproduit ce qu'il entend, comme les canalisations se contentent d'orienter les eaux d'une inondation, mais sans les empêcher de couler* ». Cette thèse a été fermement rejetée par Katz (1989 : 91) qui soutient que : « *le leader d'opinion est plutôt un « garde-barrière actif, un interprète qui trie les messages qu'il reçoit, qui en répercute certains et qui en vidange d'autres* ».

Le principe que l'on doit retenir est que l'influence, même relative, de n'importe quel média, passe d'abord par des leaders qui la soupèsent, la rejettent ou lui donnent du poids en la répercutant sur la communauté. Dans le même ordre d'idées, Derville (1997 : 16) écrit :

ce rôle de médiation des groupes d'appartenance s'effectue à plusieurs niveaux. L'insertion dans certains groupes sociaux détermine d'abord le degré auquel l'individu s'expose aux messages médiatiques. Ensuite, le groupe exerce sur l'individu une pression à la conformité, qui influence la façon dont il perçoit et évalue les messages qu'il reçoit. Enfin, cette pression s'explique en grande partie par l'influence des leaders d'opinion.

Dans le cadre de cette étude, les populations concernées, comptant parmi elles un nombre important d'analphabètes, doivent être soutenues par ces « passeurs » qui doivent les guider et les soutenir dans leurs démarches pour les motiver à atteindre leurs objectifs.

4. Enjeux théoriques

Dans ce contexte d'échecs et d'incertitudes, nous proposons deux paradigmes susceptibles d'entraîner une nouvelle manière d'appréhender les choses.

En ce qui concerne le premier, il s'agit de la communication, qui, grâce à la force des médias, a une fonction de mobilisation des populations entières sur toute l'étendue du territoire. En famille, entre amis, en entreprise, du gouvernement aux populations, etc., désormais le seul mot d'ordre récurrent dans toutes les civilisations actuelles est la communication. Ce modèle nous conduit naturellement à la communication pour le changement des comportements (CCC) qui est un processus interactif qui permet d'atteindre les groupes concernés par des informations et des messages ciblés. Mais la CCC doit également inscrire à son actif le plaidoyer pour interpeller et sensibiliser aussi et surtout les autorités politiques, économiques et sociales susceptibles de répondre aux préoccupations des populations. Dans cet ordre d'idées, la CCC doit être lue comme étant une composante de la communication pour le développement (CPD). Il faut communiquer car la contribution de chacun est admise comme le socle de réussite de tout projet. C'est dans cet esprit que doit intervenir la radio locale pour aider ses auditeurs à s'orienter à la fois dans leur environnement et dans leur culture et à y participer activement. Si les programmes radiophoniques destinés aux ruraux sont mis en œuvre avec méthodologie et rigueur, le développement peut être espéré.

Le second paradigme est l'éducation qui constitue un vaste champ convoquant à la fois diverses approches méthodologiques et idéologiques pour atteindre les objectifs du développement. Pour que les membres des communautés puissent se prendre en charge ou modifier leurs comportements, ils doivent d'abord bénéficier des connaissances de base par le canal radio. Bien que noble, il s'agit tout de même d'un défi complexe, compte tenu de la diversité des acteurs concernés et des ressources humaines et physiques disponibles dans les zones rurales. L'importance de l'éducation au développement n'est plus à démontrer puisqu'elle a été clairement mentionnée en septembre 2002, lors du Sommet mondial du développement durable (SMDD) de Johannesburg. Les deux paradigmes renvoient à l'éducation au développement qui apparaît aujourd'hui répondre mieux aux exigences nouvelles de la citoyenneté au sens de socialisation car c'est dans l'interaction dynamique, entre les différents acteurs, que s'articulent la conscience et les idéaux des communautés, et se façonne également leur identité. La radio rurale est extrêmement liée à cette construction sociale parce que ses programmes sont dominés par une logique expressive qui favorise la communication entre les acteurs. Elle permet surtout de capitaliser les efforts et les initiatives entrepris par les secteurs de l'agriculture et de l'éducation pour lutter contre le tribalisme, la faim, les maladies, l'ignorance, l'analphabétisme, etc. En s'inscrivant dans les traces du paradigme Lasswellien, nous estimons que la radio rurale est véritablement le premier « gatekeeper » qui reçoit les informations nationales, internationales, régionales, villageoises, etc. qu'elle trie, évalue et décide de diffuser celles

qu'elle estime utiles pour ses auditeurs. Selon donc Lasswell (1935), «*les démocraties ont besoin de propagande permettant à l'ensemble des citoyens d'approuver ce que les spécialistes ont déterminé comme étant bon pour eux*».

En l'occurrence, les journalistes et les animateurs ruraux constituent les spécialistes en contact avec le monde rural dont ils sont les éclaireurs. Les communautés rurales ne peuvent plus naïvement s'exposer aux médias mais ils doivent compter sur des encadreurs qui leur inspirent confiance. L'Afrique est désormais confrontée à une nouvelle révolution citoyenne et éthique qui oblige tous les pays à parier sur l'éducation au développement durable.

Conclusion

La photographie de l'Afrique noire (de l'après Sommet de la Terre de Rio : 3 au 14 juin 1992), se précise : c'est celle d'un développement incomplet aussi bien à l'intérieur de chaque pays africain que sur le plan international où coexistent des pays caractérisés par des réalités hétérogènes qui s'expriment par des visions divergentes de l'organisation et des priorités de la gouvernance mondiale. Ce qui nous intéresse ici c'est la situation des pays qui font l'objet de cette note de recherche au sein desquels, les populations rurales sont méprisées et démunies. Les gouvernements africains doivent rallier la plupart des régions à des objectifs de développement par le canal radio, puis les associer à la mise en œuvre de leur propre évolution sociale par des comportements citoyens susceptibles d'accroître leurs chances de développement.

La radio rurale offre de vraies solutions environnementales et sociales. Elle peut ouvrir de grandes perspectives économiques de développement, pourvu que soient pris en compte les impacts générés sur les plans sociaux, culturels et environnementaux. Il s'agit de l'intégrer avec souplesse dans les projets d'éco-conception, tout en réglant les fractures sociales entre la ville et le village. De ce point de vue, il ne s'agit plus de posséder un poste de transistor mais d'en maîtriser son fonctionnement par l'éducation aux médias. C'est une exigence qui aura l'avantage de promouvoir l'appropriation des connaissances et des savoir-faire par les populations concernées.

Dans ce sens, nous confirmons que la radio de proximité est l'outil approprié pour promouvoir la diffusion des expériences réussies ou des idées nouvelles sur la gestion de l'environnement et du cadre de vie aussi bien en ville que dans les villages reculés, en langues nationales, en accord avec les coutumes locales. Si la radio rurale est utilisée à bon escient, «le village durable» peut être possible en Afrique noire.

Références bibliographiques

- ACCT, *La radio rurale : notre arbre à parler*, Paris, ACCT, 1989.
- Albert P. et Leteinturier, *Les médias dans le monde*, Paris, Ellipses, 1999.
- Belloncle G., *Le chemin des villages*, Paris, L'Harmattan, FAO, 1979.
- Bertrand C.-J., *Médias : Introduction à la presse, la radio et la télévision*, Paris, Ellipses, 1999.
- Blé R. G., *Ntic et codéveloppement en Afrique*, Habilitation à Diriger des Recherches, Université de Grenoble 3, 2010.
- « Radio et animation rurale en Côte d'Ivoire », *Communication*, Vol.23, No 2, 2005, pp 217-226.
- « L'influence de la télévision : un point de vue africain, in *Media Development* », revue, n), 2000, pp.
- « La télévision, le medium comme idéologie », *En-Quête*, Abidjan, Puci, No 4, 1999.
- Blé R. G. et al., *Radio et bonne gouvernance*, Paris, Unesco, 2010.
- Bourgault L., *Mass media in sub-Saharan Africa*, Bloomington, Indiana UP, 1995.
- Derville G., *Le pouvoir des medias*, Grenoble, PUG, 1997.
- FAO, *La communication pour le développement à dimension humaine*, FAO, 1994.
- Frelat-Kahn B., *Le savoir, l'école et la démocratie*, Paris, Hachette, 1996.
- Gitlin T., "Media sociology: The dominant paradigm, Theory and society", *revues*, Vol 6, No 2, 1978, pp 205-243;
- GRET, *La passion radio*, Paris, Editions du Gret, 1993.
- INSTITUT PANOS, *Manuel de financement des radios communautaires*, Dakar, Ipaio Editions, 2006.
- Jeantet T. et de Kerorguen Y., *La sociétale démocratie : un nouvel horizon*, Paris, Lignes de repères, 2012.
- Kempf H., *Pour sauver la planète*, Paris, Seuil, 2009.
- Keune R., « La radio rurale », *Le Courrier*, Unesco, 1998.
- Kouchner J., *Radio locale, mode d'emploi*, Paris, Editions Cfpj, 1991.
- Latouche S., *Survivre au développement*, Paris, Les Mille et une nuit, 2004.
- Lazarsfeld P. et Katz E., *Personal influence*, Paris, Armand Colin 2008.
- Lebeau A., *L'enfermement planétaire*, Paris, Gallimard, 2008.
- RAPPORT BRUNDTLAND, *Notre Avenir à tous*, ONU, Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement, 1987.
- MARECHAL (2001), *Vers le concept et la mise en œuvre du développement durable*, *Alternatives Economiques*, No 191, 2001.
- MCLUHAN Marshall (1968), *Pour comprendre les médias*, Paris, Seuil, 1958.
- MORIN Edgar (2000), *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*, Paris, Seuil, 2000.
- PARTANT François (2007), *Essai sur l'après-développement*, Paris, La Découverte, 2007.
- PETRELLA Ricardo (1996), *Le bien commun : Eloge de la solidarité*, Paris, Editions Labor, 1996.
- REES Martin (2004), *Notre dernier siècle*, Paris, Editions J.C Lattès, 2004.
- SULTAN Jacques (1998), *La radio rurale à l'écoute des agriculteurs*, in *Le Courrier*, Unesco, 1998.

Abstract